



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 8/2014-2015

du 18 avril au 8 mai 2015

Renens, le 8 mai 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée, en annexe au dépôt de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats.

1. Sous la loupe

La Ferme des Tilleuls – état du projet

La rénovation des bâtiments a pu débuter le 1^{er} avril 2014, conformément au préavis voté en 2013 par le Conseil communal. Axés principalement sur la préservation du patrimoine, les travaux ont porté durant ces 12 derniers mois sur la ferme et le rural attenant, avec la remise en état complète de la charpente, des façades en molasse (dont celle orientée à l'Est est classée en note 2 aux Monuments et Sites du Canton), ainsi que la mise en conformité des installations techniques, sanitaires et de chauffage. Le gros-œuvre du bâtiment principal sera terminé cet été et les échafaudages enlevés.

Il reste la question de l'annexe qui fera l'objet d'une mise à l'enquête, des aménagements extérieurs en lien avec le futur projet du tram et le maintien des terrains de pétanque et de l'aménagement du rural pour y accueillir un établissement public.

Parallèlement, le projet de programmation s'est développé: la Ferme des Tilleuls offrira à un large public différentes propositions artistiques, allant des expositions thématiques en passant par des cafés littéraires, des conférences ou des projections. Ce lieu, ouvert à toutes formes de création, accueillera également des artistes qui travailleront sur place en collaboration avec les écoles, la population ou les associations locales. Dernièrement et en complément aux options prises dans le préavis de 2013, un exploitant a été présélectionné pour animer un café restaurant, qui prendrait place dans le rural en synergie avec le projet culturel.

Au niveau de la gouvernance, dans l'attente de l'exonération fiscale et de la création de la fondation qui gèrera la Ferme des Tilleuls, l'Association des Amis de la Ferme des Tilleuls a été constituée le 5 décembre 2014. Elle a d'ores et déjà permis l'octroi d'un montant de CHF 300'000.- de la Loterie romande destiné à l'équipement du lieu. L'association des Amis de la Ferme des Tilleuls a organisé à ce jour trois visites du site afin de permettre aux personnes intéressées de faire connaissance avec les lieux et l'ampleur des travaux. D'autres visites seront mises sur pied. Une assemblée générale se tiendra en automne 2015.

L'Association Un autre regard, présidée par Mario del Curto, poursuit son travail bénévole d'élaboration de la programmation artistique, grâce à son réseau élargi à différents domaines culturels.

Les prochaines étapes sont les suivantes:

- Remise en état de l'intérieur de la ferme suite au chantier
- Estimations des coûts d'aménagement du rural pour accueillir un établissement public
- Travaux de l'annexe
- Aménagements extérieurs
- Préavis pour la demande de subvention annuelle au budget de fonctionnement ordinaire de la Ferme des Tilleuls et pour les travaux complémentaires (automne 2015)

En fonction de ce qui précède, une ouverture au public pourrait être envisagée à l'automne 2016.

Toutes les informations sont disponibles sur www.fermedestilleuls.ch et la page Facebook.

Reconversion d'une ancienne fabrique en habitat

Au bas de la rue de la Paix, l'ancienne Fabrique d'Articles Métalliques (FAM) poursuit sa reconversion en douceur après le départ de l'entreprise en 2011.

Les héritiers ont souhaité préserver le site afin de créer un lieu de mixité où se côtoient les personnes de tous âges, familles, étudiants, artisans ou créateurs.

A la fin de l'année 2011, des jeunes designers se sont installés dans l'aile sud, créant le Design Studio Renens, à côté d'autres espaces de co-working et d'artisans. En 2013, la surélévation de cette aile s'intégrant parfaitement dans l'échelle du quartier a permis la réalisation de 13 studios pour étudiants avec une salle de séjour commune et une grande terrasse.

Un nouveau projet, qui finit de requalifier en douceur un espace industriel dans le cadre légal existant, vient d'aboutir à un permis de construire. Il poursuit la même approche en réhabilitant une partie des locaux de l'aile nord et en y superposant un volume, destiné à accueillir des logements familiaux. Grâce à l'installation d'un ascenseur, les 6 nouveaux appartements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Chaque logement disposera au sud d'une grande terrasse surplombant le parc.

Le pan sud de la toiture sera entièrement recouvert de panneaux solaires. Le pan nord sera recouvert de tuiles afin de s'harmoniser avec l'existant. Les toitures plates des deux ailes perpendiculaires seront végétalisées.

Les espaces extérieurs seront réhabilités en parc avec un jardin potager pour favoriser les loisirs et les rencontres entre les locataires des logements et des ateliers. Le pavillon existant qui était l'ancienne chaufferie de l'usine sera maintenu et mis à disposition des habitants.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- suite à différentes pannes ces dernières années, de souscrire un contrat d'entretien avec une entreprise spécialisée pour la remise en état et l'entretien des **sonneries des cloches** des sites du Temple, du Village et de l'Hôtel-de-Ville ;
- de mandater le Service Environnement-Maintenance pour l'établissement d'un constat de la **propreté en Ville** de Renens ainsi que d'un rapport exhaustif des mesures concrètes à mettre en œuvre. En effet, l'entrée en vigueur des taxes incitatives au tri des déchets a augmenté le "Littering" (déchets abandonnés dans les lieux publics), et il semble utopique de régler cette problématique en multipliant uniquement les points de collecte ;
- d'accepter le principe d'une collaboration de la Commune de Bussigny avec l'Entente intercommunale **Mèbre-Sorge**, subordonné à la vérification de la faisabilité technique sans augmentation du diamètre des collecteurs existants, ainsi que du respect des plannings communaux en terme de Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), ceci pour permettre le raccordement de la STEP intercommunale de Bussigny à la STEP de Vidy Lausanne, et d'en informer la Commission de l'Entente ;
- d'entrer en matière sur l'accueil du **Musée Bolo** dans l'Ouest lausannois. Pour rappel, le Musée Bolo possède une collection de matériel informatique historique très importante. Il est chapeauté par la Fondation Mémoires informatiques et est enregistré comme musée. Une présentation des activités et des besoins du Musée Bolo a été faite, sur l'initiative de la Préfecture de l'Ouest le 19 mars dernier aux 8 municipalités du District ainsi qu'à certains mécènes, qui ont pu avoir une vision des retombées possibles d'un tel musée dans le District et le positionnement qu'il pourrait donner à la région au niveau économique. La Municipalité décide d'accepter le principe d'une contribution financière de CHF 1.-/habitant pour l'établissement du Musée Bolo dans l'Ouest lausannois si d'autres communes entrent en matière sur un financement identique et participera également à la recherche de locaux adéquats ;
- dans le cadre de la démarche participative visant à améliorer la situation dans le **parc des Cèdres**, de participer aux frais d'installation d'un grillage pour éviter que les utilisateurs du parc se regroupent sous le couvert situé à l'arrière du bâtiment au n° 4 de la place de la Gare, lequel borde le parc. La gérance procédera à la remise en état des lieux notamment en effaçant les tags et en cherchant à lutter contre le littering ;
- de commander une nouvelle **camionnette**, utilisée quotidiennement pour les transports de la section Logistique et Manifestation du service Environnement-Maintenance, pour remplacer l'ancienne achetée en 2001 ;
- de maintenir le nombre de Municipaux à 7 pour la prochaine législature.

La Municipalité a pris acte :

- du déroulement du **Championnat Suisse des Espoirs de natation** à la piscine de Renens du 16 au 19 juillet 2015. Le club Renens Natation a été désigné par Swiss Swimming comme organisateur de cette manifestation, qui accueillera près de 800 nageurs de 11 à 18 ans venant de toute la Suisse ainsi qu'un public estimé à 2000 personnes environ. Un soutien logistique et financier sera apporté aux organisateurs

pour l'accueil des hôtes et véhicules des 80 clubs participant à cet événement, qui contribuera au rayonnement de la Ville de Renens au plan national ;

- du rapport sur les **ensembles bâtis du XX^e siècle** dans les communes de l'Ouest lausannois élaboré par le laboratoire de théorie et d'histoire de l'EPFL (Prof. Bruno Marchand). Cette étude propose un recensement et une catégorisation des ensembles bâtis ainsi que des premières réflexions quant à une stratégie de valorisation ;
- de la liste de toutes les initiatives du Conseil communal (motions, postulats, mais aussi interpellations, questions et pétitions) auxquelles il convient de donner réponse. Bien que certains objets datent quelque peu, il est rassurant de constater que la plupart seront traités dans le cadre de futurs préavis à venir (et projets à concrétiser) ;
- du bilan 2015 de la 4e session du **"Cours de communication interculturelle"** pour concierges d'immeubles" qui fait dorénavant partie du pilier "Compréhension et Intégration sociale" du Mini-PIC 2014-2017. Cette formation a permis à 6 concierges d'approfondir leurs compétences dans le champ de la communication interculturelle, mais aussi de la gestion de conflits. La formule sera reconduite selon les mêmes modalités lors du premier trimestre 2016, soit quatre matinées de formation, cependant une réflexion a été amorcée autour de la forme que pourrait prendre, à l'avenir, cette formation ;
- du **marché de Renens qui n'aura pas lieu le samedi 1er août, jour férié.**

La Municipalité informe :

Les électrices et électeurs de la Commune de Renens sont convoqués le 14 juin 2015 pour élire le remplaçant du Conseiller municipal Jean-Pierre Rouyet, démissionnaire. Après contrôle des listes, deux candidats participeront à l'élection à la Municipalité. Il s'agit de M. Gérard Duperrex, liste UDC Renens et Didier Divorne, liste La fourmi rouge - POP & GAUCHE EN MOUVEMENT.

L'élection au Conseil communal a été tacite, avec le dépôt d'une unique liste par le parti socialiste de Renens. Madame Conchita Neet-Sarqueda est donc élue et son assermentation sera faite lors du Conseil communal du 21 mai prochain.

LA MUNICIPALITÉ